



L'ESSENTIEL - SEPTEMBRE 2023-2024

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Beau-Séjour

<https://beausejour.ecolesaintlaurent.ca/>

PLEASE USE THIS TRANSLATOR SITE IF YOU NEED IT

إليه احتجت إذا الترجمة موقع استخدام يرجى

如果需要, 请使用翻译网站

<https://context.reverso.net/traduction> ou <https://www.deepl.com/translator>



Calendrier du mois

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		29 août <i>Demi-journée pédagogique en PM</i>	30 août <i>Demi-journée pédagogique en PM</i>	31 août <i>1 ère journée complète d'école</i>	1	2
3	4 Congé de la Fête du Travail	5	6 Rencontre de parents Sud	7 Assemblée générale des parents /rencontre de parents Nord	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22 Journée pédagogique	23
24	25	26	27	28 Conférence pour les parents	29	30

Bonjour chers parents et surtout chers élèves,

Nous espérons que vous avez rechargé vos batteries pendant les vacances et que vous êtes prêts pour débiter une nouvelle année scolaire. Toute l'équipe de Beau-Séjour a très hâte de vous revoir pour la rentrée 23-24. Des surprises et des activités vous attendent.

Mardi 29 août : 9h00 à l'édifice Nord et 9h45 à l'édifice Sud!

Nada Haouili, directrice

Édifice Nord : 3600 Beauséjour, Saint-Laurent, Québec, H4K 1W7 | 514 334-7350

514-334-5004

Édifice Sud : 2681, rue Baker, Saint-Laurent, Québec, H4K 1W7 | 514-331-5823

514-331-4170



L'ESSENTIEL - SEPTEMBRE 2023-2024

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Beau-Séjour
<https://beausejour.ecolesaintlaurent.ca/>

L'Essentiel de la rentrée

Merci de consulter [L'Essentiel de la rentrée 23-24](#) pour tous les détails de la rentrée scolaire :

- ✓ Liste du matériel scolaire;
- ✓ **Chandail de l'école;**
- ✓ Soutien au comportement positif;
- ✓ **Horaire des journées de l'entrée progressive;**
- ✓ Journée d'accueil du préscolaire et des classes adaptées;
- ✓ **Service de garde : inscription et service de traiteur**
- ✓ Rencontre générale des parents;
- ✓ **Assemblée générale des parents;**
- ✓ Transport scolaire;
- ✓ Etc.

IMPORTANT - NOUVEL HORAIRE DE L'ÉCOLE ET PONCTUALITÉ

L'horaire de l'école est dorénavant de **8h47** le matin à 12h16 et de 13h33 à 16h00 l'après-midi. À noter que la surveillance dans la cour se fait à **partir de 8h37** à l'édifice Nord et Sud. Un rappel que la ponctualité est importante afin de ne pas nuire au bon déroulement de la classe. **Le midi, les élèves piétons peuvent arriver sur la cour d'école à partir de 13 h 30.**

JOURNÉES D'ENTRÉE PROGRESSIVE POUR LE PRIMAIRE

Deux journées d'entrée progressive sont prévues pour la rentrée scolaire 2023-2024.

	Édifice Nord 1^{re}, 2^e, 3^e année	Édifice Sud 391-491, 4^e, 5^e, 6^e année
Mardi 29 août*	9 h à 11 h PM : journée pédagogique	9 h 45 à 11 h 45 PM : journée pédagogique
Mercredi 30 août*	9h à 11h	9h à 11h
À partir du 31 août**	8h47 à 16h00 Tous les élèves	8h47 à 16h00 Tous les élèves

- **IMPORTANT : Pour le mardi 29 et le mercredi 30 août :**
 - Il n'y a pas de transport scolaire pour ces deux journées ;
 - Le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits seulement;
 - L'horaire du SDG : 7h à 9h ou 9h45 et 11h à 18 h. Les frais seront facturés au compte de l'enfant au service de garde et ne sont pas remboursables.
 - Il n'y a pas de SDG pour les élèves de la maternelle.
 - ** La première journée de classe complète pour tous les élèves est le jeudi 31 août.



L'ESSENTIEL - SEPTEMBRE 2023-2024

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Beau-Séjour
<https://beausejour.ecolesaintlaurent.ca/>

➤ **DÉROULEMENT au Nord** : Les élèves doivent aller retrouver leur enseignante de l'année dernière et rester avec elle dans la cour. Au signal de la direction, ils vont se diriger vers l'entrée en passant par le tapis rouge 😊

LISTE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE

La liste des fournitures scolaires est disponible sur notre [site de l'école Beau-Séjour](#).

Pour le matériel didactique périssable (cahiers), il sera remis à l'élève dès la première journée d'école. Nous vous prions d'acquitter la facture reçue par courriel dès réception, l'envoi se fera un peu plus tard en septembre.



Vous pouvez effectuer le paiement:

- Par internet (avec le numéro de référence indiqué sur l'état de compte à venir)
= à **privilegier comme moyen de procéder**.
- Par chèque au nom de l'école Beau-Séjour (indiquez le nom et le prénom de votre enfant ainsi que son numéro de groupe).
- En argent comptant (**change exact**)

Conférence en soirée le 28 septembre

Vous êtes cordialement invité à venir assister à la conférence « Le prix du silence » animée par M. Alain Pelletier et portant sur les cinq visages de l'intimidation, le **28 septembre en soirée**. **C'est un rendez-vous!**

Détails à venir. <https://www.alainpelletier.ca/fr/>

RENCONTRES GÉNÉRALES DES PARENTS

Le 6 septembre :

18 h 15 à 19 h 30 : rencontres pour les parents des élèves de **l'édifice SUD** (en présentiel)

Le 7 septembre :

18 h 15 à 19 h 30 : rencontres pour les parents des élèves de **l'édifice NORD** (en présentiel)

À NOTER: Cette rencontre est très importante et les renseignements fournis par l'enseignant de votre enfant vous permettront de l'accompagner durant cette nouvelle année qui débute.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 2023-2024

L'assemblée générale des parents de l'école aura lieu le **7 septembre 2023 À 19H45, en présentiel au gymnase de l'édifice NORD**.

Édifice Nord : 3600 Beauséjour, Saint-Laurent, Québec, H4K 1W7 | ☎ 514 334-7350

☎ 514-334-5004

Édifice Sud : 2681, rue Baker, Saint-Laurent, Québec, H4K 1W7 | ☎ 514-331-5823

☎ 514-331-4170



L'ESSENTIEL - SEPTEMBRE 2023-2024

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Beau-Séjour
<https://beausejour.ecolesaintlaurent.ca/>

SERVICE DE GARDE

INSCRIPTIONS *service de garde ou surveillance des dîneurs*

Si l'inscription de votre enfant n'est pas faite ou vous souhaitez modifier celle-ci, il est important de contacter la technicienne du service de garde, Chantal Saccomani au (514) 334-7350 poste 2 ou par courriel au Servicedegarde.BeauSejour@csmc.qc.ca, avant le 29 août.

Veillez noter que si votre solde du SDG des années précédentes n'est pas acquitté, vous ne pouvez pas inscrire votre enfant pour l'année scolaire 2023-2024. Merci d'effectuer le paiement de votre état de compte du service de garde ou service des dîneurs immédiatement.

S-D-G JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

- **La journée pédagogique du 22 septembre est une pédagogique école.**
 - **Activités variées sous le thème de la pomme;**
 - **Jeux au parc;**
 - **Cuisine (recette avec pommes).**
- **Coût : 5.00 \$ (activités) + 9.75\$ SDG = 14.75\$**
- **Début de l'activité : 9 h 00 à 15 h 00**
- **Le service de garde est ouvert de 7 h 00 à 18 h 00**



SERVICE TRAITEUR -Dîner

PARTENARIAT AVEC LE GARDE-MANGER POUR TOUS

Merci de consulter [L'Essentiel de la rentrée 23-24](#) pour tous les détails ainsi que le site internet de « La cantine pour tous ».

Pour toutes questions, aide à l'inscription ou à la commande en ligne, notre service à la clientèle se fera un plaisir de vous accompagner : 1-833-437-0958 ou info@lacantinepourtous.org.

Nous offrons également des sessions virtuelles de 15 minutes pour présenter le programme, son fonctionnement et répondre à vos questions. [Plus d'informations ici.](#) <https://commander.lacantinepourtous.org/ecole>



*Je vous souhaite une belle année scolaire et
au plaisir de vous croiser à la rentrée,*

Nada Haouili, Directrice



L'ESSENTIEL - SEPTEMBRE 2023-2024

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Beau-Séjour

<https://beausejour.ecolesaintlaurent.ca/>



LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

>> DANS LES ZONES SCOLAIRES, LES AMENDES POUR VITESSE SONT DOUBLÉES

	OBLIGATION d'installer et d'utiliser un ensemble de retenue ou un siège d'appoint tout enfant dont la taille est inférieure à 145 cm ou qui est âgé de moins de neuf ans.	80\$ + 3 POINTS
	INTERDICTION de dépasser ou de croiser un autobus lorsque les feux rouges intermittents sont allumés	200\$ + 9 POINTS
	CYCLISTE	80\$
	VIRAGE en U interdit	100\$
	FRANCHIR une ligne de démarcation continue (par exemple en effectuant un virage en U)	200\$ + 3 POINTS
	INTERDICTION de stationner son véhicule	30\$
	INTERDICTION d'immobiliser son véhicule (même pour laisser descendre votre enfant)	100\$
	INTERDICTION d'immobiliser son véhicule de façon à gêner la circulation	60\$
	OBLIGATION de céder le passage à un piéton ayant manifesté son intention de s'engager sur la traverse	100\$

Le coût minimal des amendes est indiqué à titre informatif et exclu les différents frais.

Montréal

LA SÉCURITÉ
de vos enfants...
début
avec VOUS!